LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

DOSSIER DE PRESSE

Limoges, le 2 septembre 2024

Rentrée scolaire 2024-2025

Visites de rentrée :

→ école maternelle Corgnac de 09 h 15 h à 09 h 45.
→ école élémentaire Henri-Aigueperse de 09 h 50 à 10 h 50.
→ écoles maternelle et élémentaire Montjovis de 11 h à 12 h.

Contact presse Ville de Limoges :
Marine Guitard
Chef de projets
05 55 45 98 94 / 07 65 17 85 83
marine.guitard@limoges.fr

Cliquez pour suivre l'actualité de la Ville : limoges.fr

/villedelimoges @VilleLimoges87 7ALimoges
villedelimoges ville_de_limoges Ville de Limoges

SOMMAIRE

3 La rentrée scolaire
3 Effectifs de la précédente rentrée (2023)
3 Le coût de l'éducation en 2024 et les aides financières de la Ville de Limoges
4 Les mesures de la carte scolaire prises par l'Éducation nationale pour la rentrée 2024-2025
5 Le portail jeunesse pour toutes les démarches en ligne
6 Les rythmes scolaires et les activités périscolaires
7 Le recrutement des animateurs-surveillants
7 Le mercredi dans les accueils de loisirs
8 Les chiffres clés de la rentrée 2024-2025

9 Les nouvelles expérimentations scolaires
9 L'étude renforcée
9 L'expérimentation de la tenue unique à Aigueperse

12 Les mesures en faveur de la réussite des élèves
12 Le Programme de Réussite Éducative (PRE)
12 Le dédoublement mis en œuvre en REP et REP +
12 Les petits déjeuners dans les écoles REP
13 Intervention des ETAPS dans le temps scolaire

14 Le numérique dans les écoles
14 Les équipements numériques
15 Un Environnement Numérique de Travail (ENT) à l'école et à la maison

16 La restauration scolaire
16 Restructuration de l'offre de restauration scolaire
17 Les tarifs
18 Les actions de santé
19 La formation des cuisiniers et le gaspillage alimentaire

20 Les travaux de rénovation dans les écoles

23 Restructurations de groupe scolaires dans le cadre du NPNRU

24 Le conseil municipal des enfants au travail

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Ce lundi 2 septembre, environ 8 700 élèves sont attendus dans les écoles maternelles et élémentaires de la Ville.

Les effectifs réels ne seront connus qu'à l'issue de la rentrée scolaire.

Pour la rentrée 2023-2024, nous recensions :

En maternelle : 156 classes

En élémentaire : 268 classes

Soit un total de 424 classes pour 8 633 élèves.

↘ Coût de l'éducation

Le coût de l'éducation par élève s'est établi à **3 561,88 €** pour l'année 2023, selon cette répartition :

- 2 929,70 € pour les charges de fonctionnement

- 632,18 € pour les investissements

Ce qui représente un coût global annuel de près de **31 millions d'euros**.

Les principales dépenses sont réalisées au profit du temps scolaire (personnel des écoles, achats, fluides, travaux, sorties scolaires) et environ **36 %** financent les activités périscolaires (restauration, garderies du matin et du soir, études).

↘ Aides financières de la Ville de Limoges

La dépense allouée par la Ville de Limoges pour chaque écolier au titre des crédits pédagogiques s'élève à 76,65 € et sont en augmentation de 17,8 % en 2024. En voici le détail (hors dépenses en nature, séjours Lioran, transports et accès piscines) :

CREDITS PEDAGOGIQUES ELEVES CA 2023 - BP 2024		
Lignes budgétaires	**CA 2023**	**BP 2024**
JEUX JOUETS	42 227,29 €	45 500,00 €
LIVRES JEUNESSE	9 889,66 €	4 500,00 €
MANUELS SCOLAIRES	44 684,14 €	55 000,00 €
PETIT EQUIPEMENT	1 918,42 €	1 600,00 €
COPIEURS ECOLES	97 755,92 €	160 000,00 €
ORCHESTRE A L'ECOLE	6 235,14 €	1 800,00 €
ABONNEMENTS REVUES ABONNEMENT ENT BENEYLU	12 966,21 €	12 000,00 €
ANIMATIONS ECOLES	- €	800,00 €
CLASSES DECOUVERTES	36 456,90 €	45 000,00 €
SORTIES SCOLAIRES TRANSPORTS TARIFES	24 945,00 €	40 000,00 €
SORTIES SCOLAIRES TRANSPORTS BUS MUNICIPAUX	98 704,33 €	*150 000,00 €*
KIMOCE FOURNITURES SCOLAIRES	185 933,45 €	145 500,00 €
MONTANT TOTAL	**561 716,46 €**	**661 700,00 €**
Constat rentrée 2022/2023 sept 2022	**8 726**	
Constat rentrée 2023/2024 sept 2023		**8 633**
MONTANT PAR ELEVE	**64,37 €**	**76,65 €**

À cette dépense de crédits pédagogiques s'ajoute un **budget annuel supplémentaire de 5 500 euros pour les psychologues et les enseignants du réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED)**.

LES MESURES DE CARTE SCOLAIRE PRISES PAR L'ÉDUCATION NATIONALE POUR LA RENTRÉE 2024-2025

↘ OUVERTURES DE CLASSES

- Primaire Bellevue
- Primaire La Bastide
- Primaire Descartes
- Élémentaire Jean-Macé
- Maternelle Madoumier
- Maternelle Corgnac

↘ FERMETURES DE CLASSE

- Élementaire Madoumier
- Élementaire Montalat
- Élementaire Gérard-Philipe
- Élementaire Jean-Le-Bail
- Élementaire Aigueperse
- Maternelle Saint-Lazare
- Maternelle Landouge
- Maternelle Montalat

→ À l'issue de ces mesures, les écoles de Limoges comptent **422 classes**.

↘ LE PORTAIL JEUNESSE POUR TOUTES LES DÉMARCHES EN LIGNE

Le portail jeunesse est accessible aux familles depuis la page d'accueil du site internet de la Ville limoges.fr > "Mes démarches" > "Famille et jeunesse". Point d'entrée unique pour l'ensemble des démarches, ce portail simplifie l'accès des familles aux différents services et prestations proposés par la Ville de Limoges.

Sécurisé et accessible en ligne à toute heure, il permet aux familles de réaliser en toute simplicité différentes démarches liées à la petite enfance, à la scolarité et aux loisirs de leur(s) enfant(s). Un rendez-vous peut être pris pour une inscription scolaire ou le règlement d'une facture.

Depuis son espace personnel, **chaque parent peut ainsi** :

- Inscrire son enfant en crèche, à l'école, à la restauration scolaire et en accueil de loisirs ;
- Gérer les réservations des repas, des jours de présence en accueil de loisirs le mercredi et pendant les vacances ;
- Signaler un changement de situation, une absence ou toute information nécessaire à l'accueil de son enfant ;
- Adhérer au paiement en ligne de ses factures et/ou au prélèvement automatique.

L'espace personnel offre aussi :

- Un espace de stockage numérique sécurisé des documents et justificatifs ;
- Un espace d'échanges avec la Ville ;
- Une consultation de l'ensemble des démarches en cours ;
- Un suivi de l'actualité : menus, dates des commissions d'admission en crèche, programmation des activités et des animations ;
- Des informations pratiques : horaires des écoles, tarifs des services proposés, calendrier de facturation ;
- Une consultation des règlements des crèches, des temps périscolaires et extrascolaires et financiers ;
- L'édition de documents : attestations, autorisations, fiches sanitaires.

Pour les familles rencontrant des difficultés dans l'utilisation de ce portail en ligne, la Ville de Limoges dispose de lieux ressources et de personnel formé pour les accompagner : les espaces multimédias au sein des bibliothèques et les antennes-mairie.

↘ LA RÉSERVATION DES REPAS AVEC LE PORTAIL JEUNESSE

En connaissant à l'avance le nombre réel de rationnaires attendus chaque jour, la direction de la Jeunesse optimise la gestion de denrées et les commandes en adaptant le nombre de repas préparés.

↘ Les rythmes scolaires

Les horaires des écoles s'échelonnent de 8h30 à 8h45 et de 16h30 à 16h45 pour la fin de la classe avec une pause méridienne de 2h05 ou 2h15.

Les horaires des écoles municipales ont été modifiés, lorsque c'était possible, à la rentrée scolaire dernière pour diminuer la pause méridienne de 10 minutes.

Les horaires de quelques écoles ont également été décalés en raison de contraintes de transports et de classes à horaires aménagés musique.

Les horaires des autres écoles municipales demeurent inchangées : 8h30-11h30 et 13h45-16h45.

↘ Activités périscolaires

À l'issue de la classe, une récréation de 15 minutes permet aux parents de venir chercher leur(s) enfant(s).

Après la récréation d'un quart d'heure, trois options sont proposées :

- Une étude gratuite de 45 minutes (élèves d'élémentaire – gratuite)

- Une étude gratuite de 45 minutes suivie d'une garderie pouvant aller jusqu'à 18h15 (élèves d'élémentaire payant)

- Une garderie jusqu'à 18h15 (élèves d'élémentaire et de maternelle – payant)

Les tarifs des prestations sont fixés en fonction du quotient familial. À titre indicatif, les tarifs de la garderie varient de 0,40 € à 1,40 € par jour et par garderie (matin et soir).

Depuis la rentrée de septembre 2022, la Ville de Limoges recrute 33 référents périscolaires à plein temps ou temps partiel. Ils sont chargés de garantir le bon fonctionnement des activités périscolaires au sein des écoles maternelles et élémentaires. Ils permettent une continuité éducative entre les familles, les différents professionnels qui encadrent les enfants dans les écoles et les services de la Ville de Limoges.

Ils sont présents dans les écoles entre 9h30 et 18h15 le lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire (leur temps de présence dépend de la taille et de la spécificité des écoles). Pour plus de précisions, les horaires et coordonnées des référents périscolaires sont disponibles sur le portail jeunesse.

En 2023-2024, des ATSEM se sont portées volontaires pour prendre en charge les enfants durant les temps périscolaires dans le cadre d'une expérimentation dans les écoles suivantes : Jules Ferry, Corgnac, Vigenal et Condorcet. Ils ont souhaité poursuivre cette expérimentation en 2024-2025 et 8 nouvelles écoles maternelles se sont positionnées pour expérimenter à leur tour cette organisation : Léon Blum, Victor Hugo, Odette Couty, Bénédictins, Pont Neuf, Montalat, Montmailler, et Montjovis.

↘ LE RECRUTEMENT DES ANIMATEURS-SURVEILLANTS

La direction de la Jeunesse emploie des animateurs-surveillants pour encadrer les enfants sur les temps périscolaires. **Pour cette rentrée scolaire, près de 400 animateurs-surveillants sont recrutés.**

↘ LE MERCREDI DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS

Pour la coupure hebdomadaire, **les 5 accueils de loisirs** de la Ville (Landouge, Beaublanc, Léon-Berland, Jules-Ferry et Robert-Hébras) **accueillent les enfants après inscription et réservation dès 8h30 et jusqu'à 18h15.**

Les offres proposées sont : un accueil à la journée avec un repas à midi, un accueil à la matinée avec repas et un accueil à l'après-midi sans repas.

Les tarifs sont fixés en fonction du quotient familial. Pour les familles bénéficiaires d'un passeport délivré par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Haute-Vienne, un tarif réduit est appliqué par la Ville de Limoges.

↘ CHIFFRES CLÉS DE LA RENTRÉE 2024-2025

Pour cette rentrée 2024-2025 :

Limoges compte **59 écoles**, réparties sur **33 sites,** accueillant environ **8 700 élèves.**

La restauration scolaire réaménagée :

→ 23 sites de restauration (contre 17 en 2014) pour environ 5 800 enfants en comptant aujourd'hui Montmailler, Madoumier, Dautry, Beslais, Blanchot et Ferry.

→ La Ville s'est engagée dans un programme pluriannuel de restructuration globale de l'offre de restauration scolaire

Le Programme de réussite scolaire (PRE) :

→ Plus de 790 enfants bénéficient d'un accompagnement dans le cadre de ce dispositif.

Les équipements informatiques dans les écoles :

→ **La Ville consacre 190 000 € en 2024** pour l'investissement et le renouvellement de matériel informatique dans les écoles.

D'importants travaux de rénovation ont été engagés dans les écoles :

→ **2.838 millions d'euros ont été investis par la Ville** pour des travaux estivaux au sein de 10 groupes scolaires.

- Restructuration de l'élémentaire Vigenal suite aux intempéries :

Réfection de la couverture et des menuiseries situées à l'arrière du bâtiment et du préau

Réfection de la couverture du petit gymnase

Réfection des sanitaires normes PMR

Remplacement des blocs portes aux normes PMR

Réfection de plafonds, de luminaires et de peintures.

→ **Montant des travaux : 1 000 000 € TTC**

Montant total des travaux : 3.838 millions d'euros

LES NOUVELLES EXPÉRIMENTATIONS SCOLAIRES

↘ L'ÉTUDE RENFORCÉE

Une étude renforcée en français et en mathématiques est proposée, à titre expérimental, aux enfants des classes de CP et de CM2 qui ont des difficultés scolaires et sont orientés par leur enseignant. Elle est assurée par un professeur des écoles volontaire auprès d'un groupe de douze enfants dans les écoles qui ne bénéficient pas des actions éducatives additionnelles de la politique de la ville et de l'éducation prioritaire.

À l'entrée à l'école élémentaire, en classe de CP, elle a comme objectifs d'accompagner les enfants à l'acquisition des savoirs fondamentaux et développer leur confiance en eux. Dans la perspective d'entrer dans l'enseignement secondaire, elle vise à développer la maîtrise des savoirs fondamentaux des enfants de CM2 et à renforcer leur autonomie.

L'organisation de l'étude renforcée sera expérimentée pendant l'année scolaire 2024-2025 avec le concours de l'Union européenne au titre du Fonds social européen (FSE).

↘ L'EXPÉRIMENTATION DE LA TENUE UNIQUE LANCÉE À L'ÉCOLE AIGUEPERSE

L'expérimentation d'une tenue vestimentaire commune dans les écoles et établissements scolaires volontaires proposée par le ministère de l'Éducation nationale vise à favoriser une atmosphère de travail et d'égalité, à valoriser l'image de l'école et à promouvoir un sentiment d'appartenance et d'unité favorables à la réussite scolaire des élèves.

La Ville de Limoges a ainsi souhaité mettre en œuvre cette expérimentation et a, dans ce sens, interrogé les conseils d'école quant à leur souhait d'y participer. **L'école élémentaire Aigueperse,** située au Val de l'Aurence, s'est exprimée en faveur de cette expérimentation qui débutera à la rentrée de septembre 2024.

Le Maire de Limoges, les membres du conseil d'école (enseignants / parents / représentants de l'Éducation nationale) ont souhaité tester l'instauration d'une tenue unique pour les enfants et les professeurs.

Prévue au départ avec un haut commun à tous les enfants, c'est pour une tenue complète que l'expérimentation est lancée pour un an, notamment à la demande des parents. Les tenues seront constituées de polos, tee-shirt, pantalons, bermudas, shorts et de jupes et vêtements de sport de couleur bleu-marine et grenat.

La tenue scolaire commune sera fournie gratuitement par la Ville de Limoges.

À partir de cette rentrée, les élèves de cette école élémentaire devront porter cette tenue complète durant le temps scolaire et les temps périscolaires.
Son port est interdit en dehors des périodes scolaires : week-end, mercredis et vacances scolaires.

Les tenues seront remises aux élèves accompagnés de leurs parents du mercredi 28 août au dimanche 1er septembre, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Chaque famille a reçu une convocation pour les récupérer à l'école Aigueperse.

Visuels de la tenue scolaire unique
↓

POLO MANCHES COURTES

Description produit :

Polo classique et chic
100% Coton

POLO MANCHES LONGUES

Description produit :

Polo chic et confortable
Finitions bords côte sur les manches
100% Coton

SWEATSHIRT ZIPPÉ À CAPUCHE

Description produit :

Sweat shirt zippé avec capuche, poches kangourou devant.
Compositon :
100% Coton

JUPE

Description produit :

Jupe élégante et confortable
Compositon :
60% Coton 38% Polyester 2% Elasthanne

SWEATSHIRT ZIPPÉ À CAPUCHE

Description produit :

Sweat shirt zippé avec capuche, poches kangourou devant.
Compositon :
100% Coton

PANTALON

Description produit :

Pantalon coupe classique chic
Compositon :
60% Coton 38% Polyester 2% Elasthanne

PANTACOURT

Description produit :

Pantacourt coupe classique
Compositon :
60% Coton 38% Polyester 2% Elasthanne

TENUE DE SPORT
UNISEXE

Description produit :

Tshirt casual et confortable
100% Coton

Description produit :

Jogging casual et confortable
Finitions bords côte sur le bas de jambes
100% Coton molletonné

LES MESURES EN FAVEUR DE LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

↘ Le Programme de réussite éducative (PRE)

Le PRE s'adresse aux enfants et aux jeunes de 2 à 16 ans qui sont domiciliés ou scolarisés dans un quartier prioritaire de la Ville de Limoges et qui ne bénéficient pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur réussite. Ce dispositif a pour objectif de prévenir les risques de décrochage scolaire, d'identifier les enfants présentant des signes de fragilités. Il s'agit de construire **un projet personnalisé** favorisant leur réussite scolaire. Selon les problématiques repérées, l'enfant/jeune est orienté soit vers un parcours individuel de 2 h par semaine soit vers des actions collectives mises en place les soirs, les mercredis ou durant les vacances scolaires.

Les accompagnements individuels sont assurés par des intervenants du service PRE et des associations. Les jeunes sont repérés et orientés par la communauté éducative de chaque quartier prioritaire.

À ce jour, 790 enfants ont bénéficié de ces accompagnements.

L'implication des familles dans l'élaboration du parcours de leur enfant est essentielle. Le dispositif vise également à accompagner et soutenir les familles dans leur fonction parentale. Il s'agit de renforcer les liens avec l'école et les structures associatives.

L'action « Le temps des parents » offre aux parents un espace d'écoute, de ressources et de partage axés sur des thèmes en lien avec l'éducation. Ces temps animés par des professionnels se déclinent sous forme de : réunions à thèmes, ateliers parentaux, ateliers parents-enfants. Cette action a permis au cours de l'année scolaire de valoriser et d'accompagner plus de 761 bénéficiaires au sein des établissements scolaires.

Pour l'année scolaire 2024-2025, les actions collectives débuteront le 12 novembre 2024.

↘ Le dédoublement mis en œuvre en REP et REP +

Depuis 2017, le dédoublement mis en œuvre pour les élèves de CP et CE1 en REP et REP + se traduit par des effectifs réduits à moins de 15 élèves par classe et par un accompagnement personnalisé des élèves dans l'objectif de parvenir à 100 % de réussite dans la maîtrise de savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui). Le dédoublement s'étend depuis la rentrée 2021 aux grandes sections. Assortie de l'obligation d'instruction portée à trois ans, la réduction des effectifs en grande section répond à la nécessité de conforter l'acquisition des fondamentaux dès le plus jeune âge pour réduire les inégalités scolaires et favoriser la réussite de tous les élèves. La Ville de Limoges accompagne cette mesure en mettant à disposition des salles de classe supplémentaires et du mobilier adapté permettant d'éviter des situations de co-intervention (deux enseignants dans la même classe).

↘ Petits déjeuners dans les écoles REP

Cette année scolaire, l'opération "petits déjeuners à l'école" sera reconduite. La Ville en lien avec l'État a souhaité apporter son soutien par la distribution de "petits déjeuners gratuits" dans les écoles maternelles et primaires des territoires les plus fragiles.

La distribution de petits déjeuners poursuit deux objectifs majeurs : la réduction des inégalités alimentaires pour le premier repas de la journée et la mise en place d'actions d'éducation à l'alimentation et à la lutte contre le gaspillage. Le petit déjeuner est accompagné d'actions de sensibilisation aux règles d'hygiène alimentaire et d'un volet éducatif inscrit dans le cadre du projet d'école.

En 2023-2024, 22 écoles et plus de 2600 élèves ont pu bénéficier du dispositif. Le petit déjeuner est composé de biscottes, miel, confitures, compotes, jus de fruits et lait chocolaté. Les services de l'Éducation nationale participent financièrement à cette opération à hauteur de 1,3 €/ enfant / petit déj (convention en cours d'élaboration).

↘ Intervention des ETAPS durant le temps scolaire

La Ville de Limoges a souhaité depuis le printemps 2018 proposer aux enseignants des écoles élémentaires de la Ville, l'intervention des ETAPS (éducateur territorial des activités physiques et sportives) sur le temps scolaire.

Auparavant, les ETAPS de la Ville n'intervenaient que dans les temps péri et extra-scolaires. Cette intervention a été mise en place sans charge financière supplémentaire, à masse salariale constante affectée au service.

Les activités retenues doivent toujours faire partie des programmes et textes officiels et sont proposées aux enfants des classes de CM2. Elles s'attachent à respecter les principes suivants :

- Projet portant sur des activités spécifiques où la présence d'un ETAPS est indispensable (activités à encadrement renforcé) ;

- Les ateliers sportifs se déroulent les après-midis ;

- Prise en compte des possibilités matérielles de pratiquer l'activité (proximité et disponibilités des installations sportives, disponibilité du matériel pédagogique).

→ Liste des activités sportives proposées : gymnastique, Tir à l'arc, basket, apprentissage Vélo (savoir rouler), course d'orientation, volley, base-ball, cirque, tennis de table, escalade, grimpe d'arbre, rollers, escalade, GEA (grimpe encadrée dans les arbres), yoga, skateboard, cross training...

Depuis 2020/2021, les périodes de l'année scolaire sont découpées en 3 trimestres.

L'objectif est que sur 2 ou 3 années, l'ensemble des classes de CM2 puissent bénéficier de cette intervention.

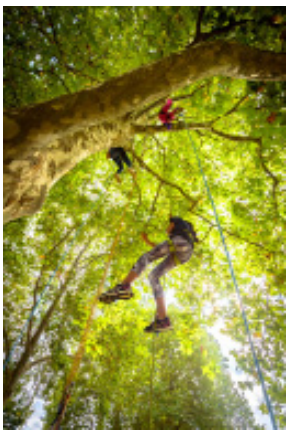

- **Chiffres de fréquentation :**

  - 2019/2020 : 200 élèves

  - 2020/2021 : 586 élèves

  -2021/2022 : 618 élèves

  - 2022/2023 : 408 élèves

  - 2023/2024 : 413 élèves

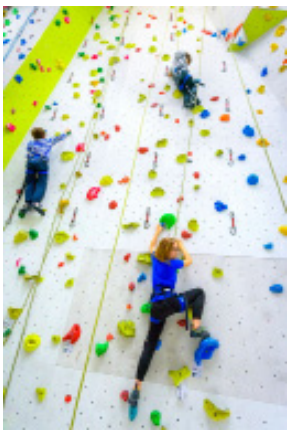

LE NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES

↘ LES ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES

En 2024, **la Ville de Limoges consacre un budget de 190 000 €** à l'investissement et au renouvellement de matériel informatique dans les écoles.

Ce budget sert en partie au renouvellement de Tableaux Numériques Interactifs (TNI) et d'ordinateurs portables destinés aux élèves et aux enseignants dans les écoles élémentaires.

Les agents de la Direction des Usages du Numérique et des Systèmes d'Information assurent l'accompagnement technique des enseignants pour l'utilisation des équipements et la maintenance.

↘ UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT) À L'ÉCOLE ET À LA MAISON

Beneylu School, l'ENT, lancé en novembre 2017 par la Ville de Limoges, permet aux élèves, parents et enseignants de communiquer et d'accéder à de nombreuses fonctionnalités sur une plate-forme sécurisée.

Les enseignants référents pour l'usage du numérique accompagnent les professeurs volontaires afin de découvrir tous les outils et usages de cet environnement numérique de travail.

Cet espace numérique de travail est en constante évolution pour proposer de nouvelles applications et simplifier son utilisation.

Les nouveautés de Beneylu School pour cette rentrée scolaire :

- La publication de vrais articles devient accessible et remplacera les anciens blogs.

- Une double authentification pour renforcer la sécurité grâce à un code temporaire à chaque connexion à l'ENT.

- Une nouvelle application « messagerie des élèves » pour mieux répondre aux préoccupations de l'époque.

- Des astuces, des nouveautés et des usages pour s'inspirer sont publiés chaque semaine sur les réseaux sociaux.

LA RESTAURATION SCOLAIRE

↘ RESTRUCTURATION DE L'OFFRE DE RESTAURATION SCOLAIRE

La Ville de Limoges s'est engagée dans un programme pluriannuel de restructuration globale de l'offre de restauration scolaire visant, d'une part, à réduire progressivement le nombre d'élèves transportés quotidiennement et, d'autre part, à mettre en place des solutions organisationnelles qui répondent aux normes actuelles en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire. Ainsi, chaque entrée scolaire voit l'ouverture d'un restaurant sur un site scolaire, permettant ainsi aux enfants de déjeuner sur place.

À ce jour, 11 sites scolaires sur les 33 que compte la Ville sont encore dépourvus de restaurants ; plus de 1 500 élèves se déplacent en bus pour aller déjeuner sur un autre site.

Le second trimestre de l'année scolaire dernière a vu l'ouverture d'un nouveau restaurant satellite à l'école Jules Ferry ; il accueille les 150 enfants de la maternelle qui n'ont plus à se déplacer à pied pour se rendre au restaurant scolaire où déjeunent les enfants d'élémentaires.

La restauration scolaire des écoles municipales est organisée à la rentrée à partir de 23 sites de restauration, qui accueillent environ 5 800 élèves.

Sur ces 23 sites, 15 sites de restauration appliquent des modes de préparation traditionnels : les repas sont cuisinés le matin pour être servis le jour-même.

Les 8 autres sites sont des restaurations satellites de l'Unité de Production de Beaublanc ; ils bénéficient de repas préparés à l'avance, livrés en liaison froide et remis en température sur place le jour de leur consommation ; quelques préparations peuvent être réalisées sur ces sites (steak, frites, feuilletés...).

Depuis septembre 2023, l'UPC Beaublanc est fermée en raison de la réalisation de travaux destinés à augmenter sa capacité de production (de 1 200 repas/jour actuellement à 4 500 repas/jour après les travaux). Durant les travaux, la préparation des repas est répartie sur 3 autres sites (Roussillon, Jean le Bail, Jean Montalat) et les repas sont livrés sur les satellites en liaison froide ou chaude. La réouverture de l'UPC Beaublanc est prévue pour janvier 2025.

↘ LES TARIFS

Malgré la hausse des matières premières, **la Ville de Limoges a fait le choix de maintenir le repas à 1 €.**

Les tarifs de la restauration scolaire varient de 1 € à 5.15 € par repas en fonction du quotient familial pour les familles domiciliées à Limoges ayant réservé le repas de leur enfant.

Le coût de revient du repas acquitté par les familles s'établit à 13,03 euros en 2023. L**a Ville prend à sa charge 77% du prix de revient du repas.**

Tranches de quotient familial au 1er septembre 2024	Tarifs du repas au 1er septembre 2024
Moins de 350	1.00 €
De 350 à 399	1.75 €
De 400 à 449	2.25 €
De 450 à 549	2.90 €
De 550 à 749	3.40 €
De 750 à 949	4.00€
De 950 à 1 199	4,55 €
Plus de 1 199	5.15 €

Tout repas réservé et non annulé est facturé à l'exception des cas suivants : sorties scolaires, classes de découvertes, hospitalisation de l'enfant, exclusion temporaire de l'enfant, éviction pour contagion.

Les familles fournissant un « panier repas » dans le cadre d'un Protocole d'accueil individualisé (PAI) bénéficient d'une minoration du tarif de 30 %.

Une majoration est appliquée aux familles ne résidant pas à Limoges (+ 25 %) ainsi qu'en cas d'absence de réservation (+ 50 %).

↘ LES ACTIONS DE SANTÉ

Concernant la sécurité alimentaire, la Ville de Limoges veille toujours à la qualité des produits servis dans ses restaurants scolaires, en se conformant strictement aux règles en vigueur.

L'équilibre nutritionnel est **contrôlé par deux diététiciennes** et les menus sont constitués de manière à offrir **des repas variés et équilibrés en tenant compte de la variété de la production en fonction des saisons.**

Les enfants présentant des allergies alimentaires peuvent bénéficier d'un Protocole d'accueil individualisé (PAI) sur prescription d'un médecin.

Une attention particulière est accordée au **développement de l'approvisionnement local.** Ainsi, 100 % de la viande est d'origine française, le bœuf est de race limousine certifié, 74 % des approvisionnements sont des produits frais.

Pour répondre aux recommandations du Grenelle de l'environnement, **la Ville s'est engagée à proposer des produits issus de l'agriculture biologique en privilégiant les circuits courts et les approvisionnements de proximité. Environ 30 % du budget alimentaire est dédié à l'achat local dont le bio.**

Depuis 2 ans, des légumes produits en régie municipale sont fournies aux restaurants scolaires (5 tonnes en 2022, 13 tonnes en 2023).

La Ville s'est inscrite dans le programme de l'Union européenne « Lait et fruits à l'école » pour augmenter la distribution pendant le déjeuner dans les cantines scolaires de fruits et légumes, de lait et produits laitiers sous Signe officiel d'identification de la qualité d'origine (SIQO) : bio, Appellation d'origine contrôlée (AOC), Appellation d'origine protégée (AOP), Indication géographique protégée (IGP) et Label Rouge.

Afin de limiter la surconsommation de viande (pouvant augmenter le risque de maladies), les restaurants scolaires proposent un repas hebdomadaire sans viande ni poisson, contenant davantage de fibres, de minéraux, de vitamines, et moins d'acides gras saturés.

Dans la continuité des actions engagées par la Ville de Limoges pour lutter contre les perturbateurs endocriniens, la restauration scolaire s'est engagée à ne plus servir dans des contenants en copolyester depuis septembre 2020 (gobelet, assiettes et bols) et à remplacer les produits en plastique par des produits en carton. Elle propose par ailleurs, dans les accueils de loisirs des gourdes en aluminium à la place de bouteilles d'eau jetables.

↘ LA FORMATION DES CUISINIERS

Les cuisiniers bénéficient régulièrement de formations destinées à améliorer leurs pratiques professionnelles : réduction du sel dans les menus et remplacements par d'autres types d'assaisonnements, meilleure utilisation des matières grasses, élaboration de menus végétariens...

↘ LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, diverses actions sont menées dans les restaurants scolaires : adaptation des menus au goût des enfants et à leur appétit, amélioration de la qualité des produits proposés (produits frais, préparations "maison") et installation des tables de tri sur deux sites.

Des dons sont également réalisés auprès d'associations.

LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DANS LES ÉCOLES

LES TRAVAUX RÉALISÉS DURANT L'ANNÉE

(HORS NPNRU - NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RÉNOVATION URBAIN)

Les travaux effectués dans les bâtiments et espaces extérieurs sont sous le pilotage de la DEPIC (direction du patrimoine immobilier et de la construction), par des agents municipaux ou des entreprises extérieures.

Pour cette rentrée 2024-2025, le montant des travaux, hors NPNRU, s'élève à 3 838 000 € investis par la Ville de Limoges au sein de 11 groupes scolaires.

Bellevue

- Groupe scolaire : poursuite réfection des 2 cours de récréation : **220 000 €**

Léon BERLAND

- Élémentaire **:** poursuite remplacement des menuiseries extérieures salles 21-22-23 : **794 760 €**
  remplacement des planchers bois et réfection des salles 31-35-36 : **157 162 €**
  pose d'une clôture et d'un portillon dans la cour de récréation pour créer un espace devant les classes de maternelle : **estimation 7 900 €**

LÉON BLUM

- Élémentaire : intervention sur dalles amiantées abîmées **: 2 837 €**

La BRÉGERE

- Élémentaire : réparation porte sanitaires garçons : **1 605 €**

JULES FERRY

- Maternelle : remplacement de la verrière de l'entrée et création d'un local pour les Atsem : **130 000 €**
- Groupe scolaire : réfection des 4 cours de récréation : **580 000 €**

Edouard HERRIOT sud

- Maternelle : poursuite travaux de réparation des fissure et épaufrures : **27 811 €**

LANDOUGE

- Maternelle : réfection de la salle d'activité : désiamantage, sol et peinture : **80 000 €**

Jean MACÉ

- Groupe scolaire : poursuite remplacement des menuiseries extérieures : **803 662 €**

MARCEL MADOUMIER

- Élémentaire : travaux pour accueillir les maternelles Joliot Curie en 2025 : **désamiantage : 18 000 €**
- Démolition : **5 000 € et travaux réalisés par la régie**

PONT-NEUF

- Maternelle : reprise du réseau des eaux usées : **10 000 €**

VIGENAL

- Élémentaire : réfection de la couverture de l'élémentaire, du préau et du petit gymnase
  réfection des menuiseries extérieures situées à l'arrière du bâtiment et du préau
  réfection des sanitaires
  remplacement des blocs portes des salles (normes PMR)
  réfection de plafonds
  réfection des peintures
  Total : 1 000 000 €

QUELQUES PHOTOS DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DANS LES ÉCOLES

Restructurations de groupes scolaires dans le cadre du NPNRU (nouveau programme national de rénovation urbaine)

↘ Restructuration du groupe scolaire Jean-Montalat

Dans le cadre du NPNRU, Nouveau Programme de Rénovation Urbaine, le programme de restructuration des groupes scolaires engagé sur le quartier de Beaubreuil a débuté dès l'automne 2023 avec l'école élémentaire Jean Montalat.

Les travaux concernent tout d'abord l'aile sud du bâtiment, et ils se poursuivront sur l'aile nord à compter de septembre 2025, pour une fin de travaux prévue à l'été 2026.

→ Coût prévisionnel de l'opération : **5 000 000 d'euros € HT**, avec une subvention de l'État de 1,5 millions d'euros dans le cadre du NPNRU.

↘ Restructuration du groupe scolaire Gérard Philippe :

La procédure permettant de choisir l'architecte chargé de cette restructuration est en cours. Une période s'écoulant de septembre 2025 à juin 2026 va permettre de préciser le programme architectural, d'obtenir toutes les autorisations nécessaires, et de sélectionner les entreprises. Le début des travaux est prévu en septembre 2026.

→ Coût prévisionnel de l'opération : **8 333 333 € HT**

↘ Restructuration/construction du groupe scolaire Jolie Curie :

Le concours permettant de choisir l'architecte chargé de cette est en cours. De septembre à décembre 2025, les deux bâtiments de la maternelle Joliot Curie seront démolis. L'année 2025 permettra de préciser le programme architectural, d'obtenir toutes les autorisations nécessaires, et de sélectionner les entreprises.

La construction de la nouvelle école primaire sud commencera début 2026.

→ Coût prévisionnel de l'opération : **10 400 000 € HT**

Ces restructions/constructions vont être réalisés en prenant en considération les questions énergétiques (isolation, chauffage, etc) et le développement durable (pose de panneaux photovoltaïques, récupération des eaux de pluies, etc).

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS AU TRAVAIL

Un nouveau conseil municipal des enfants a été élu en novembre 2022. Il est composé de 66 enfants scolarisés dans les écoles publiques et privées de Limoges, 33 filles et 33 garçons pour respecter la parité.
Le renouvellement de ce conseil aura lieu en novembre 2024.

Pour être candidat, il faut habiter et être scolarisé à Limoges en CM1 ou CM2. Quant aux électeurs, ils doivent être scolarisés à Limoges en CM1 et CM2 mais ne sont pas obligés d'habiter Limoges.

Dans le respect de la neutralité politique et dans une démarche de démocratie participative, cette instance souhaite contribuer à la formation des citoyens de demain, en impliquant les jeunes dans la vie de leur ville. Répartis en quatre commissions thématiques de travail, les jeunes élus découvrent le fonctionnement de la mairie, proposent leurs propres projets et participent ainsi à l'amélioration du quotidien de tous les enfants de la commune.

Deux séances plénières par an, présidées par Monsieur le Maire, permettent aux jeunes élus de rendre compte de leur travail et de faire valider leurs propositions.

Parmi les projets initiés par les jeunes élus lors du mandat actuel, nous pouvons citer l'organisation de la manifestation Limoges en couleurs prévue le samedi 21 septembre, la végétalisation des façades des écoles, la création d'un escape game sur le cyber-harcèlement, et la promotion du sport auprès des jeunes avec l'organisation d'une course pour les enfants le 1er juin dernier à Beaublanc.